



RAPPORT ANNUEL



2019

La présente publication a été élaborée avec l'appui financier d'AmplifyChange. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Association Avenir NEPAD Congo et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue d'AmplifyChange



FAITS MARQUANTS

Nous avons retenu quatre faits majeurs qui ont marqué l'année 2019. Toutefois, ces quatre faits ne sauraient traduire, à eux seuls, tous les efforts que l'association Avenir Nepad Congo a fournis pour contribuer à la promotion et la défense des droits humains au Congo.

1-Adhésion au réseau MAMA

Le réseau MAMA (Mobiliser les Activistes autour de l'Avortement Médicamenteux) a pour objectif de développer l'activisme au niveau communautaire en Afrique et d'accroître l'accès aux informations et services relatifs à l'avortement médicamenteux autogéré. Le réseau renforce le leadership au niveau local, facilite les réseaux de soutien locaux et régionaux pour les activistes travaillant dans le but d'atteindre des objectifs communs, et fournit une évaluation et une amélioration continues des interventions pour diffuser efficacement des informations factuelles sur l'avortement médicamenteux autogéré comme option de soin sécurisé. L'organisation a été invitée en novembre 2019 à participer à la réunion annuelle du réseau MAMA.

2-Signature de l'accord de partenariat avec l'ACBEF

La cérémonie relative à cette signature a eu lieu le 17 juillet 2019 à Brazzaville, au siège du quartier Nganguoni, en présence des médias de la presse écrite et des responsables des deux structures. Le projet « Plaidoyer sur la santé sexuelle de reproduction et l'avortement sans risques en République du Congo », financé par Amplify Change a été au centre de cette convention. L'objectif principal est de contribuer à l'amélioration de la législation dans le domaine de la santé sexuelle de reproduction avec un pan sur l'avortement sans risques.

Dans le cadre de la Convention qui a été signée, l'Association Congolaise pour le Bien être Familiale (ACBEF) exécutera le troisième axe de ce projet qui consistera à assurer une éducation sexuelle et mettre en place des services de santé reproductive conviviaux pour les adolescents. A cet effet, 20 000 € seront mis à la disposition de l'ACBEF, pendant une durée de 24 mois.

3- Inauguration du siège à Dolisie

Le 07 septembre 2019, l'association Avenir Nepad Congo a renforcé son ancrage à Dolisie, à travers l'inauguration de son siège départemental. La cérémonie a été présidée par le Directeur de Cabinet du Maire de la Ville. En effet, dans le souci de mieux se rapprocher de la population, l'association Avenir Nepad Congo avait décidé de se déployer sur l'ensemble du territoire national. Constitué de deux bâtiments abritant des bureaux, une salle de monitoring, une salle de réunions et une bibliothèque, le siège local de l'association a pour vocation de contribuer à l'appropriation, par les citoyens, de leurs droits.

4-Extension de l'équipe par la réception des Volontaires

Dans le cadre de la redynamisation du Programme du Corps des Jeunes Volontaires du Congo, appuyé par le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique et France Volontaires, l'Association Avenir Nepad Congo avait accueilli quatre volontaires nationaux pour une période de six (6) mois, à la suite de la signature d'un contrat avec le PCJV-C, le 06 mai 2019.

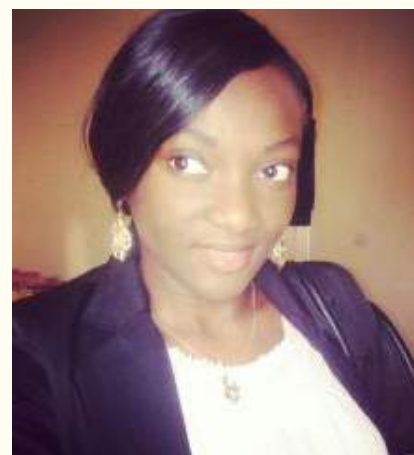
NOTRE EQUIPE EN 2019



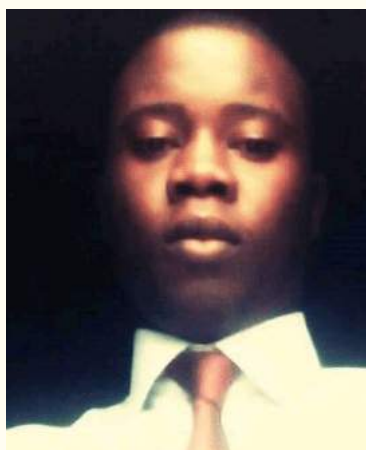
Dr Ngodi Etanislus
Coordonnateur



Mlle Mougali Elobo Victorine
Comptable



Mlle Ekiama Nsimba Nasthia
Assistante Suivi-Evaluation



Charles Mongo Oreya
Assistant à la Communication



Semy Geaisse Brejnev
Assistant à la Logistique



Mlle Mouanda Fryda
Assistante administrative et
financière



Massolola Viede
Assistante administrative et
financière



Moutoumbou Teddy
Animateur GODH



Djembo Mikhael Ornael
Chargé des Programmes

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES

Programme de volontariat



De gauche à droite : M. le Représentant de l'UNFPA au Congo, Mme la Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, et M. le Représentant National de France Volontaires au Congo

En novembre 2018, France Volontaires avait signé un accord de partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique pour redynamiser le Programme du Corps des Jeunes Volontaires du Congo. Ce programme vise non seulement à promouvoir le volontariat par la mobilisation, la participation citoyenne et la valorisation des compétences de toutes les couches sociales, en vue du développement, de l'intégration nationale et de la cohésion sociale mais aussi à développer un dispositif fonctionnel et inclusif de promotion et de gestion du volontariat national.

A l'occasion du lancement de la première cohorte du Programme Corps de Jeunes Volontaires du Congo, l'Association Avenir NEPAD Congo avait émis une manifestation d'intérêt. L'appel à candidatures pour douze missions de volontariat a été lancé du 1er au 17 avril 2019. La pré-sélection des candidats au volontariat national a eu lieu le 18 avril. Et ce sont 37 candidatures sur un total de 173 qui ont été présélectionnées.

Les 29 et 30 avril a eu lieu la formation des tuteurs des volontaires nationaux. Les 2 et 3 mai, ce sont les volontaires nationaux qui ont été formés.

Le lancement de la première cohorte lancée le 4 mai 2019 était présidé par Destinée Hermella Doukaga, Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, en présence du Représentant local de France Volontaires, du Représentant de l'UNFPA au Congo. Les contrats d'engagement volontaire et les contrats de mise à disposition des volontaires pour les structures d'accueil ont été signés ce même jour. C'est pourquoi, quatre jeunes volontaires (des hommes exclusivement) ont été retenus pour passer six mois au sein de l'organisation. Il s'agit de : Carel Makita, Christ Bouende, Espoir Ambero, Robert Elenda. Seul Espoir Ambero a été envoyé à Dolisie pour renforcer l'équipe en comptabilité, les trois autres ont été gardés à Brazzaville.



Christ Appolinaire Bouende



Carel Makita



Robert Elenda



Espoir Ambero



Les volontaires accompagnés du
Coordonnateur de l'Association
Avenir NEPAD Congo, Dr NGODI
Etanislav et la Comptable, Mlle
MOUNGALI Victorine

Extension du personnel

A l'occasion de son renforcement organisationnel, l'association a recruté, en 2019, une Secrétaire de direction, l'Administrateur et l'Animateur du GODH. Ces trois recrutements l'ont été dans le but de remplacer certains membres du personnel qui, pour certaines raisons, avaient dû quitter leurs postes. Ont donc rejoint l'équipe en 2019 : Messieurs Banga Albert et Moutoumbou Teddy, Madame Viède Massolola.

Aussi, faut-il signaler qu'en dehors des permanents, des stagiaires sont également passés au sein de la structure. Il s'agit de : Mindzié Ninette et Nzingoula Divin.

Inauguration du Siège

Il s'est tenu, le 07 septembre 2019, la cérémonie de l'inauguration du siège de l'association Avenir Nepad Congo à Dolisie. Cette cérémonie, attendue depuis quelques mois, devait permettre à l'association de tourner définitivement la page de la location dans la capitale de l'or vert.

Il convient de noter que les autorités municipales et départementales ont pris part à cette activité, placée sous la houlette de Monsieur le Directeur de Cabinet du Maire Central de la ville. Ont également pris part à cette activité, des Chefs de quartiers, des Sages du quartier et bien d'autres invités. Trois moments forts ont marqué cette activité : les discours, la coupure du ruban symbolique et le cocktail de la fin.



Accueil des participants à la cérémonie



Coupure du ruban par le Dir cab du Maire

Formation de l'OCDH

Du 18 au 22 novembre, le Chargé des programmes et l'assistante au suivi et l'évaluation ont pris part à une formation sur le monitoring et le plaidoyer, organisée par l'OCDH. Elle avait pour but de permettre aux OSC sélectionnés de se doter des compétences dans certains domaines. Au cours de cette formation, les capacités des participants ont été renforcées sur les notions de monitoring, de suivi, d'évaluation, de mobilisation communautaire, de CLIP, et de plaidoyer. Associant la théorie à la pratique, les deux formateurs ont su transmettre avec brio des connaissances utiles aux participants.



Photo de famille des participants à l'atelier

Participation à la réunion annuelle MAMA Network



Photo de famille des participants à la réunion



Photo de famille des membres de MAMA Network

Audit organisationnel

Conformément à l'avenant au contrat de prestation de services du 19/11/2019, le cabinet Africa Diaf Consulting (ADC) a procédé à l'audit interne institutionnel, organisationnel et comptable et financier de l'association Avenir NEPAD Congo, période allant du 22 novembre au 19 décembre 2019. L'objectif était d'une part d'analyser le fonctionnement et l'efficacité du cadre institutionnel de l'Association Avenir NEPAD Congo, son organisation et son système de contrôle interne ainsi que ses rapports avec ses projets au regard des missions qui lui sont confiées et, d'autre part, de donner à l'organisation une assurance réelle sur le degré de maîtrise de leurs activités, lui apporte des conseils, propose des améliorations, contribue à la création de la valeur ajoutée et au renforcement des systèmes de gestion de risques, de contrôle et de gouvernance. Le rapport produit a été validé lors de la réunion de restitution le 24 décembre 2019.

Au début de l'année 2019, l'Association Avenir NEPAD Congo est devenue membre du réseau MAMA. Ce réseau représente un mouvement régional d'activistes travaillant pour partager des informations basées sur des preuves et sans stigmatisation sur l'avortement médical autogéré et la santé de la femme ainsi que les droits sexuels et reproductifs directement avec les femmes au niveau communautaire. L'organisation a assisté à plusieurs webinaires auquel animée par le réseau. Du 18 au 24 novembre 2019, l'Association Avenir NEPAD Congo avait participé à la réunion annuelle de MAMA Network. Elle était représentée par son coordonnateur, Dr Ngodi Etanislak. Cette réunion a été l'occasion pour les membres du réseau d'accroître leurs connaissances pour faciliter l'accès à l'avortement médical autogéré au niveau communautaire. Au cours de cette réunion, les participants ont eu l'occasion de mieux connaître les activités du réseau, notamment: le renforcement des capacités des nouveaux membres sur les stratégies MAMA, le Hotline (Ligne verte), travaillant avec des pharmaciens, les formations au Misoprostol, la formation sur la sécurité holistique: identification des besoins de sécurité et les subvention des projets communautaires.



Steve Diafouka, manager ADC lors de l'atelier de restitution

RÉALISATIONS DU GUICHET D'OBSERVATION DES DROITS HUMAINS EN 2019

La promotion et la protection des droits humains, à Dolisie, font parties des objectifs clés de l'implantation du Guichet d'Observation des Droits Humains (GODH) dans cette ville.



Panneau de visibilité du GODH

Le GODH intervient dans le cadre de la vulgarisation des droits de l'homme et l'éveil de la conscience citoyenne sur les questions de droit afin que le respect de ces droits soit un acquis. Cela suppose un travail de sensibilisation et des mesures d'accompagnement des victimes des violations des droits humains.

Relance des cellules de veille

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et filles à Dolisie, l'Association Avenir NEPAD Congo avait initié au début du mois de février 2019, de mettre en place les cellules d'éveil, devant servir d'antennes au GODH. Les objectifs fixés étaient d'identifier les victimes de violences basées sur le genre, établir une relation de confiance avec les femmes victimes de violences sexuelles, recueillir les témoignages des survivantes et informer l'Association Avenir Nepad Congo des cas avérés nécessitant une prise en charge.

Les activités menées à leur endroit ont concerné l'organisation de focus groupes, foras de discussion, campagnes de sensibilisation sur la prévention des violences basées sur le genre et l'assistance aux victimes à travers l'aide juridique, psychosociale, matérielle et médicale. Il y a au total quatre (4) cellules localisées dans les quartiers de Dolisie: Congo-africain, Pinaré, quartier Capable et Bas Fleury.

Sensibilisation et information sur les violences basées sur le genre

Après avoir élaboré les termes de références du projet Renforcement des capacités pour la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre, financé par AmplifyChange, un plan d'action incluant huit campagnes de sensibilisation sur les violences basées sur le genre avait été validé en février 2019. Les actions ont été réalisées dans les établissements scolaires et quartiers populaires de la ville de Dolisie.



Vue des femmes d'une cellule de veille de Dolisie

En six mois de sensibilisation, six écoles ont été directement ciblées. Parmi les établissements concernés, il y a : Dolis, Lycée Sathoud Victor, ENI, Inspecteur Julien Ngoubou, etc. Les campagnes se sont faites par des discours, des représentations théâtrales suivies des débats en forme de questions-réponses.

Les débats ont porté sur les notions telles la définition des violences basées sur le genre, les formes de violences basées sur le genre (séviées corporels manifestes, bastonnade, agression sexuelle; mauvais traitement psychologique : privation de la liberté, mariage forcé, harcèlement sexuel;

privation des ressources nécessaires au bien-être; trafic d'influence ou l'excision féminine), les terrains de la VBG (famille affaire "privée", communauté/Société environnement social, religieux, lieu de travail et l'Etat), les facteurs de risques liés à la violence basées sur le genre (consommation d'alcool par les hommes; troubles affectant la personnalité des hommes; conflit au sein du couple et dysfonctionnement de la famille; domination par les hommes; stress causé par la situation économique; tension autour de l'habilitation/ responsabilisation; honneur de la famille) ou encore les conséquences (grossesse indésirée; syndromes de douleurs chroniques; blessures; dépression; MST, VIH/SIDA; syndrome d'irritation des intestins; troubles gynécologiques; faible poids à la naissance ; homicide; suicide ; décès de la mère...)

L'objectif de l'éducation aux droits humains en milieu scolaire est de faire la promotion de la culture de la paix, des droits humains et de citoyenneté. Il s'agissait d'inculquer le comportement humanitaire chez les jeunes afin qu'ils soient outillés de protéger leurs propres droits et ceux des autres.



Vue des participants à une sensibilisation ENI Dolisie, 15/03/2019

Certains des élèves soulevaient des questions du genre : C'est quoi les droits de l'homme ?, A quoi ça sert vraiment ?, C'est quoi la Constitution ?. Au total, dépliants leur avaient été distribués. Certains ont eu encore d'explications orales...

Les relais communautaire avaient facilité le travail de sensibilisation sur le terrain, avec l'appui des partenaires fidèles : François Niamba du Ciné Star et Brazy de Nouvel Espoir et GD. La cible était les hommes et les femmes adultes ainsi que les jeunes élèves en particulier les lycéen.ne.s que nous avons rencontrés en chemin.

Quelques témoignages

M.MAKELLA Roger-Magloire, résidant du quartier Congo Africain: « Jamais nous n'avons eu une ONG qui se soucie des questions des droits de l'homme en venant discuter avec nous tel que nous le faisons en ces moments précis. Bien que nous n'ayons pas d'acte de VBG dans notre quartier, vous devriez nous aider à éradiquer ce phénomène dans notre ville et partant dans tout le Congo par la sensibilisation et l'éducation des jeunes. Nous sommes ravis de vous compter parmi les partenaires sur lesquels nous pouvons espérer pour mettre fin au phénomène. Nous avons la joie de vous accueillir et de travailler vous parce que nous n'avons pas la puissance et le capacité dont dispose une ONG comme la vôtre.»



Fryda Mouanda en train de sensibiliser deux enfants et une mère de soixante ans environ sur les VBG.



Promotion des spots publicitaires sur les VBG

Dans le cadre de la mise en oeuvre des activités du GODH, huit spots publicitaires et de sensibilisation sur les VBG ont été produits et diffusés. Trois spots radiodiffusés portant sur la campagne des 16 jours d'activisme de lutte contre les VBG, le viol et les violences faites aux femmes ont été diffusés à Dolisie, sur la Radio Communautaire du Département du Niari. Cinq spots vidéo ont été réalisés et diffusés sur les chaînes nationales et privées. Ils ont été tournés autour des thèmes suivants : le harcèlement en milieu professionnel (46 s) ; le harcèlement sexuel à l'école (42 s) ; les violences domestiques (36 s) ; le viol (42 s) et les violences faites aux femmes (46 s).

Relance des émissions Echo des Droits Humains

L'Education aux Droits Humains fait partie intégrante des outils de promotion des textes juridiques internationaux comme nationaux. Elle a pour objectif de faire connaître à chaque individu les droits inhérents à la personne humaine et qu'il puisse en bénéficier, y recourir, les revendiquer, le cas échéant, et contribuer à les protéger et à les respecter. Elle passe par la culture de la citoyenneté et civisme et à la connaissance générale aux droits liés à la personne humaine.

La radio reste un outil de communication de proximité par excellence. Elle permet d'informer toutes les couches sociales et à moindre coût. A Dolisie, la convention de partenariat signée entre la RCDN et l'Association Avenir NEPAD Congo avait permis de lancer un programme commun en novembre 2017, intitulé, "Echos des Droits Humains". Entre février 2018 et décembre 2019, plus de soixante-quatre émissions ont été animées.

Les thématiques aussi diverses liées aux droits et libertés fondamentales ont été animées par des spécialistes. Les thèmes abordés ces derniers mois ont portés sur les violences faites aux femmes ; les droits des femmes; les droits en santé sexuelle de reproduction (éducation sexuelle complète, contraception, avortement, planification familiale) ; les droits de l'Homme,

Dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme de lutte contre les violences faites à l'égard des femmes, plusieurs émissions avaient été animées du 24 novembre au 10 décembre 2019.

Protection et défense des droits humains

Les questions de violation des humains au Congo ne cessent de Préoccuper les ONG de protection des droits humains. Dans cette logique, les actions de reporting et violation des droits humains, monitoring de protection à la maison d'arrêt et suivi de la situation des droits de l'homme nous ont permis de comprendre que les droits des personnes privées de libertés ne sont pas respectés au Congo. Au nombre de ses activités, il y a :

** Visite de monitoring à la maison d'arrêt

La République du Congo a souscrit à la plupart des instruments internationaux et régionaux relatifs à la protection des droits de l'homme en général, et des droits des détenus en particulier. Cependant, le cadre juridique national reste en deçà des standards internationaux, surtout en ce qui concerne la protection et le respect des droits des prisonniers dans les lieux carcéraux.

Au cours des dernières visites de monitoring entre mai et septembre 2019, la Direction générale de l'administration pénitentiaire de la Maison d'Arrêt de Dolisie a estimé à près de 180 le nombre des détenues incarcérés. La majorité des détenus sont issus des milieux défavorisés et ont un faible niveau d'instruction. Sur l'ensemble des détenus, près de 40% n'avaient pas dépassé le niveau primaire et, donc, il est d'une nécessité importante et péremptoire d'appuyer la direction carcérale de Dolisie à l'éducation citoyenne et civisme et aussi, à l'éducation aux droits humains des prisonniers.

Malgré l'existence d'une infirmerie dans l'enceinte de la maison d'arrêt, les détenus ne bénéficient toujours pas des soins infirmier appropriés. Les soins primaires n'y sont administrés qu'à ceux qui ont les moyens financiers.

Alors que le centre devrait avoir les médicaments nécessaires pour traiter tous les détenus malades et ce, de façon gratuite. La pharmacie ne dispose d'aucun médicament même pas une plaquette de paracétamol pour les cas des fièvres. Les détenus doivent payer leurs ordonnances pour espérer être traités des pathologies dont ils souffrent. Pour des cas graves, ils ont évacués à l'Hôpital de référence où un médecin traitant les prend en charge médicalement.

La maison d'arrêt de Dolisie est constituée des prisonniers dont le statut juridiques diffère les uns des autres. Il y a des prévenus et des condamnés. Malgré l'existence des cellules spécifiques à chaque statut, il y a cohabitation entre les prévenus et les condamnés. Autrement dit, les prévenus et les condamnés sont dans les mêmes cellules. Aussi, il en est le cas pour les détenus mineurs qui sont ensemble avec les majeurs. C'est pour autant dire que la répartition des détenus dans les cellules ne se fait par statut juridique, en dépit des principes. Mais, les conditions de détention ne sont à la hauteur des valeurs humaines et ne préparent nullement l'après prison. En effet, la prise en charge des détenus est à désirer. Ce qui rend difficile voire impossible leur préparation à la réinsertion sociale. C'est le résultat d'un décor d'immobilisme d'Etat à l'égard des personnes dépourvues des libertés et dont certains droits sont limités. Ces conditions, qui s'ajoutent à la privation des libertés et de certains droits, ne font qu'aggraver l'état mental, physique et psychologique des prisonniers qui n'ont plus que besoin d'un soutien multiforme. La maison d'arrêt accueille les détenus de droit commun venus de divers horizons. Il y a des prévenus et des condamnés. Cette dernière catégorie est constituée des détenus qui pensent que leur situation est politique.

CÉLÉBRATION DES JOURNÉES INTERNATIONALES EN 2019

La journée du 8 mars 2019

A l'occasion de la journée Internationale des droits de la femme, le 08 mars 2019, dont le thème international de cette année est « Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement » et à l'échelle national elle a pour thème « l'implication de la femme Congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base », l'Association Avenir Nepad Congo a organisé un forum de discussion dont la plupart des participants étaient les femmes. Ce forum avait rassemblé une quarantaine de femmes, membres des associations féminines. Au cours de ce forum, deux communications ont été faites: l'une portait sur la généralité de ladite journée et l'autre a fait l'état des lieux sur la situation des femmes au Congo. Il est question de parler de la lutte pour le respect des droits des femmes. Cette lutte, rappelait la communicatrice, qui n'est pas moindre nécessite la mobilisation des ressources humaines sans distinction de sexe. Si nous voulons, dit-il, vivre dans un monde plus juste et équitable, il ne doit pas y avoir la distinction des sexes. La femme devrait voir la question des droits qui lui sont reconnus et ceux qui ne le sont pas comme les droits de la femme pré-mariée qui ne sont nullement définis ni par la loi (Code de la famille) ni par la jurisprudence. Ces faits peuvent faire l'objet d'une discussion approfondie avec les femmes afin d'envisager un plaidoyer sur l'élaboration d'une loi qui consacrerait une pléthore de leurs droits. Dans son mot d'ouverture, le Coordonnateur avait tenu à rappeler aux participants que la journée du 8 mars n'était pas une journée festive mais devait plutôt être une journée de réflexion.



Vue de intervenants lors du forum de discussion



Photo de famille du Forum

A Dolisie, la journée du 8 mars a été célébrée à travers l'animation d'une tribune spéciale de trente (30) minutes sur les ondes de la Radio communautaire du conseil départemental du Niari. En effet, c'était une opportunité pour rappeler aux auditeurs que le caractère festif de la journée internationale des droits des femmes importait peu sur les revendications féminines. C'est cette distinction qui favorise les stéréotypes négatifs sur les femmes. Ainsi, les hommes les considèrent comme les êtres faibles et cela même dans tous les domaines: le travail, le ménage, etc. Cette position ne favorise pas l'égalité et freine la lutte, alors que celle-ci devrait prendre de l'ampleur compte tenu des exigences du monde moderne. La prise de conscience permettra de faire un choix qui influencera la conduite et changerait la vie. Il faut revendiquer l'égalité entre l'homme et la femme sur tous les domaines de la vie.

Journée internationale du droit à l'avortement, 28 septembre 2019

Au Congo, l'avortement est strictement interdit et plusieurs textes juridiques encadrent cette interdiction : Loi 009-88 du 23 mai 1988 instituant un Code de Déontologie des professions de la santé et des affaires sociales, Loi 073/84 du 17 octobre 1984 portant Code de la famille, le Code pénal en son article 317 et bien d'autres. Pourtant le Protocole de Maputo, ratifié, signé et déposé par la République du Congo demeure sans texte d'application.

Depuis trois années, l'association Avenir Nepad Congo mène des activités en vue de contribuer au changement des politiques et des normes sociales sur l'avortement en République du Congo. A cet effet, le 28 septembre de cette année était une occasion qui s'offrait à nous et nos partenaires, pour sensibiliser, éduquer, former sur l'avortement. Elle nous a également de faire entendre notre voix au-delà des frontières nationales.

Pour cette année 2019, l'accent a été mis sur des activités de formation et de sensibilisation/communication de la population sur les avortements clandestins et sur l'environnement juridique national en la matière. Ayant pour thème général : « L'avortement, c'est la santé », la JIDA 2019 aura permis d'atteindre un public très large grâce aux réseaux sociaux. Dans l'ensemble, les activités ont été organisées à Brazzaville et à Dolisie: focus groupes, sensibilisation de proximité, tribunes radiodiffusées, causeries-débats, projections films et représentations théâtrales. Des équipes ont été déployées sur le terrain et les objectifs fixés ont été atteints.

Au total, plus de 3 000 personnes ont été sensibilisées sur les avortements clandestins et à risques, 50 relais communautaires et journalistes ont été formés. Plus que jamais, la question de la dépénalisation de l'avortement en République du Congo est une urgence nationale. Urgence sanitaire, urgence des droits humains. L'association Avenir Nepad Congo ne cessera d'œuvrer en faveur de cette cause.



Ornael Djembo animant une tribune télévisée sur l'avortement, 28 septembre 2019



Photo de famille, équipe relais communautaire JIDA 28 septembre 2019



Vue des sensibilisateurs de Dolisie, 28 septembre 2019



Photo de famille, équipe relais communautaire JIDA 28 septembre 2019

Journée internationale de l'élimination des violences à l'égard des femmes , 25 novembre 2019



Logo campagne 2019



Photo de famille, équipe relais communautaire
25 novembre 2019



Photo de famille, équipe relais communautaire
25 novembre 2019

Partout, au monde où la femme est reconnue comme un être humain et possédant les mêmes droits que l'homme, célèbre ces jours pour lutter contre les inégalités que subissent les femmes. Au cours des dernières années, grâce à des campagnes telles que #MeToo, #TimesUp, #NotOneMore, #BalanceTonPorc, les voix des victimes et des activistes ont mis en lumière la question de la violence sexuelle et ont atteint un volume qu'il est désormais impossible d'ignorer ou de réduire au silence.

Devant l'ampleur du phénomène nécessitant une action urgente, l'Association Avenir NEPAD Congo a animé la Campagne nationale des seize (16) jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, à Dolisie et Brazzaville.

Au nombre des activités réalisées au cours de cette journée, il y a :

- Lancement de la campagne des 16 jours d'activisme et de la journée internationale contre les violences faites à l'égard des femmes, 25 novembre 2019 à Brazzaville et Dolisie, via les relais communautaires
- Conception et diffusion spot radiodiffusé et télévisé. Ce spot sera également diffusé dans les réseaux sociaux.
- Conférence-débat/ causeries éducatives sur le thème des violences faites aux femmes;
- Tenue d'une réunion des membres de la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre et le plaidoyer sur les Droits de la Santé Sexuelle de Reproduction.
- Sensibilisation, écoute et conseils ambulants sur les violences faites aux femmes dans les espaces publics.
- Production et diffusion d'un single (opus musical) sur les violences faites aux femmes
- Animation des cyber-dialogues sur les violences faites aux femmes à Brazzaville et Dolisie dans les réseaux sociaux.

En 2019, la campagne « Tous UNiS » a marqué le début des 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes, du 25 novembre au 10 décembre, sous le thème : «Orangez le monde : la Génération Égalité s'oppose au viol».

Journée internationale des droits de l'Homme, 10 décembre 2019

Le 10 décembre 2019, à l'occasion de la Journée internationale des droits humains, l'organisation a jugé utile de sensibiliser les citoyens vivant sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Dans sa mission de veille citoyenne, l'association entend donc contribuer à l'appropriation de ce texte international par les Congolais. Cela passe



Photo de famille, équipe sensibilisation
10 décembre 2019

par la sensibilisation, l'éducation et les actions de veille.

Le 10 décembre, l'association a déployé sur le terrain des relais communautaires qui ont sensibilisé les populations sur la DUDH. Les équipes formées pour sensibiliser les citoyens avaient été envoyées dans des endroits spécifiques : postes de police et de gendarmerie, administrations publiques comme privées et milieux publics (écoles, marchés, stades, etc.). Un lot de 1 000 dépliants, une fiche d'enquête sur la connaissance de ladite journée et de la DUDH avaient été remis aux relais communautaires pour sensibiliser les citoyens. L'approche avait été plus focalisée sur la sensibilisation de proximité, des discussions et échanges de partages.

Au-delà de ces activités de sensibilisation de proximité, deux émissions avaient été animées à la radio RCDN et RCJ autour du thème: « les jeunes défendent les droits de l'homme »..

Ce thème qui met les jeunes devant la responsabilité de faire promouvoir les droits de l'homme tout en étant eux-mêmes acteur de la protection de ces droits a été longuement discuté.

Des micros-trottoirs réalisés au sujet de la connaissance de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre de 1948 avaient permis de révéler le fait que cette déclaration n'est pas bien connue du public. Ce qui suscite des actions d'éducation aux droits humains à tous les niveaux.

Cette journée a permis de mobiliser les citoyens et stimuler le débat sur les sujets diverses dont les droits humains (promotion et protection des droits de l'homme, promotion et mise à jour d'un cadre juridique et institutionnel en faveur des droits humains, promotion de la citoyenneté.) et la sensibilisation sur les valeurs de la démocratie.



Sensibilisation des citoyens sur la déclaration universelle des Droits de l'Homme, 10 décembre 2019

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ



Calendrier 2019

L'année 2019 a été marquée par la réalisation de plusieurs activités et célébrations des journées internationales. Ces activités auxquelles ont contribué à la visibilité de l'Association Avenir Nepad Congo sur le plan national tant sur le plan international via le site web, la page Facebook, la presse écrite et bien d'autres canaux. De la célébration de la journée internationale de la femme, le 8 mars 2019 à la campagne des 16 jours d'activisme en passant par la signature du partenariat entre ACBEF et l'Association avenir Nepad Congo, l'atelier de planification stratégique sur les violences basées sur le genre d'avril 2019, la couverture médiatique a été remarquable.

L'approche s'est basée sur la communication numérique et analogique.

La communication numérique a porté sur :

- la mise en ligne dans You tube de plusieurs vidéos: « le harcèlement sexuel en milieu scolaire, les violences conjugales, le cri de cœur et la rétrospective 2018 des activités menées ; la mise à jour de la page web de l'Association Avenir Nepad Congo ;

- la création du blog dans le but de faire la promotion des droits en santé sexuelle et reproductive et informer les partenaires sur les activités que la coalition. Le nom du blog est:

www.avenirnepadcongo.simplesite.com

- la mise à jour régulière de la page Facebook et compte Whatsapp de l'Association Avenir Nepad Congo et l'animation des cybers dialogues dans les réseaux sociaux.

La communication analogique a concerné plus particulièrement :

- l'élaboration d'un guide d'animation des émissions radiodiffusées,

- la conception, impression et diffusion des supports de communication (calendriers, dépliants, flyers prospectus, maquette de banderole et T-shirts, kakemonos);

- la publication d'un bulletin « Info Avenir NEPAD». Ce bulletin d'info mensuel permettait d'informer les partenaires sur les activités réalisées par l'Association Avenir NEPAD Congo

- l'animation des conférences de presse et la mobilisation de la presse écrite ;

- l'archivage des photos pour la conception des albums photo et l'archivage des documents et dossiers conçus par le département de la communication durant l'année 2019.

ACTIVITÉS RÉALISÉES SUR LES DROITS SEXUELS ET SANTÉ REPRODUCTIVE

Atelier de planification stratégique sur les violences basées sur le genre

Du mercredi 17 au jeudi 18 avril 2019, dans la salle de conférence de la Résidence Marina, s'est tenu un atelier de planification stratégique sur les violences basées sur le genre organisée par l'Association Avenir NEPAD Congo, avec l'appui technique et financier d'AmplifyChange. Cet atelier, a connu la participation effective des membres de la coalition Droits en Santé Sexuelles et Reproductives ainsi que d'autres structures de la société civile et représentants des ministères.

L'objectif général de cet atelier était de contribuer à un changement de politique sur les droits de la femme. Particulièrement, il était question de: recenser l'essentiel des instruments juridiques existant sur les questions du genre notamment les droits de la femme; montrer les forces, les faiblesses et le degré d'application de ces différents textes ; produire un rapport sur l'évaluation du cadre juridique relatif aux violences basées sur le genre et évaluer les dispositions institutionnelles et juridiques prises pour réduire les VBG.

Par ailleurs, au cours de cet atelier, deux communications ont été faites : la première sur la nécessité d'une loi portant protection de la femme et la seconde sur l'ampleur des violences faites aux femmes en République du Congo.

Prenant la parole en premier, M. Monsieur OKEMBA Itoua Amour, a exposé sur la nécessité d'harmoniser la législation nationale congolaise aux engagements internationaux en matière des droits des femmes.



Photo de famille, atelier planification avril 2019



Vue des participants à l'atelier planification avril 2019

De cette communication, il ressort que le Congo est un enfant aux allures obéissant vis-à-vis des tiers qui a atteint son paroxysme dans la ratification des traités, conventions et accords internationaux, qui ne sont malheureusement pas appliqués pour diverses raisons au niveau interne, et dont la nécessité aujourd'hui serait la formulation des vœux et suggestions, allant dans le sens de l'harmonisation desdits traités, à notre Constitution. Aussi, l'orateur a évoqué l'utilité de la vulgarisation des acquis légaux des femmes en République du Congo.

La deuxième communication a été présentée par MM. Flore Loussakoumou, Directrice Exécutive de l'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial (ACBEF). Elle a exposé sur l'ampleur des violences faites aux femmes en République du Congo, suivant le canevas ci-après: définition des concepts (généralité sur la violence et violences faites aux femmes) et ampleur et conséquences des violences faites aux femmes.

Développant sa thématique, elle a mis le cap sur le contexte actuel au Congo où le tissu familial semble fragilisé et même détruit par ce phénomène odieux des VBG (Violences Basées sur le Genre) ; tout en définissant en amont le concept Violence, ensuite les exemples palpables enregistrés sur le terrain, les efforts déjà entrepris mais aussi, quelques approches de solutions liées à la stratégie de lutte qui se présente ainsi qu'il suit: la vulgarisation à tous les niveaux des instruments juridiques nationaux et internationaux sur la protection de la Femme et de l'Enfant; l'intensification des campagnes de sensibilisation sur les droits fondamentaux en général et les Droits Sexuels des Femmes en particulier; l'encouragement des victimes qui doivent parler sans gêne de leur situation ; tout en fustigeant le règlement à l'amiable des violences sexuelles basées sur le genre par les sensibilisations et la lutte contre l'impunité à l'endroit des auteurs des Violences Basées sur le Genre (qui sont généralement couverts par certains bourreaux ayant des coeurs insensibles).

Les participants avaient formulé les recommandations suivantes: poursuivre le processus d'harmonisation des textes juridiques nationaux et la révision des codes ; vulgariser l'ensemble des textes juridiques ratifiés par la République du Congo, à l'image du Protocole de Maputo sur l'ensemble du territoire national ; renforcer le plaidoyer en vue de l'adoption et la promulgation d'une loi portant prévention, répression, réparation et

prise en charge des victimes des violences basées sur le genre et solliciter auprès du gouvernement la participation de la société civile dans l'élaboration des textes d'application de lois sur les violences basées sur le genre.

Redynamisation de la coalition DSSR

Mise en place en novembre 2017, la coalition des acteurs de la société civile œuvrant en matière de droits en santé sexuelle et reproductive a été redynamisée en 2019 à travers la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités, notamment : l'évaluation des besoins des structures membres de la coalition, l'actualisation de la cartographie des acteurs intervenant dans les DSSR et la signature de la convention avec l'ACBEF sur le renforcement du plaidoyer en matière de santé sexuelle des jeunes et ados.

La première réunion de coordination a eu lieu le 15 mars 2019 à Brazzaville. Elle avait pour objectif principal de faire le bilan des activités menées par la coalition, une année après sa création. Elle avait aussi pour missions de proposer des actions à mettre en œuvre à court terme, plus d'efficacité et de visibilité.

S'agissant du bilan des activités de la coalition DSSR, il ressort que les activités n'ont pas été réalisées comme prévues, du fait de la situation économique difficile qu'a connue notre pays ces dernières années. Les inquiétudes ont plané sur le fonctionnement harmonieux de la coalition qui devra s'harmoniser avec les normes standards régissant les associations. Les leçons doivent être tirées et estimé la quasi-totalité des membres de la coalition, afin de garantir des lendemains meilleurs.

Un groupe de travail pour la préparation de la réunion stratégique composé de trois membres avait été mise en place. Ce groupe devait faire le suivi des recommandations des réunions; actualiser la cartographie des membres de la coalition ; esquisser un projet de plan d'action de la coalition, au titre de l'année 2019 ; élaborer un plan de renforcement des capacités membres de la coalition.



Reunion sur le plaidoyer 2019



Vue des participants à la réunion préparatoire, mars 2019



Vue des participants à l'atelier restitution étude 2019

La cérémonie relative à cette signature a eu lieu le 17 juillet 2019 à Brazzaville, en présence des médias de la presse écrite et des responsables des deux structures.

Le Dr. Etanislav Ngodi a expliqué à l'auditoire le bien-fondé de cette activité et s'est félicité du dynamisme de la société civile dans la promotion et la défense des Droits, la Santé Sexuelle et la Reproduction dans notre pays. Il est ensuite revenu sur le partenariat avec l'ACBEF qui est, non seulement un partenaire mais aussi un membre de la coalition DSSR: "Je voudrais dire que cette collaboration ne va pas s'arrêter à l'enveloppe que nous leur concédons aujourd'hui, elle va plutôt s'inscrire dans la durée"

Dans la même lancée, le Dr. Etanislav Ngodi a lancé un message à l'endroit des autres partenaires membres de la coalition DSSR en leur disant que d'autres opportunités

viendront et que le but ultime est de faire à ce que la coalition soit dotée des moyens qui lui permettront d'atteindre ses objectifs. Enfin, il a souhaité plein succès à l'exécution du projet. Le Pr. Julien Mbambi a commencé par présenter l'objet social des deux associations. Ensuite, il a salué l'initiative prise par Avenir Nepad Congo de travailler en synergie avec eux, dans le cadre du projet. Il a aussi expliqué l'objectif du partenariat :

Au regard des objectifs de ce partenariat, des responsabilités et arrangements respectifs des deux partenaires et des arrangements financiers, l'Association Avenir Nepad Congo et l'Association Congolaise pour le Bien-être Familial donnent un bel exemple de mutualisation des efforts nécessaires pour relever les défis qui se posent dans notre pays en matière de santé sexuelle et de la reproduction des adolescents.

A travers ce partenariat, les deux associations entendent ainsi contribuer à la préservation du potentiel humain que représente la jeunesse congolaise pour le développement du Congo. Ensuite, il s'est exprimé sur les activités que devra mener son association politique dans le cadre du projet. Pour clore son propos, le Président National de l'ACBEF a souhaité plein succès dans la réalisation de ce projet.



Photo de famille, cérémonie ACBEF-AANC, juillet 2019



Echange des parapheurs entre les deux responsables



Vue du présidium de la cérémonie



Vue des participants dans la salle

Dans le but de connaître et de comprendre les défis auxquels sont confrontées les membres de la coalition, il a été décidé d'administrer un questionnaire aux responsables de chaque structure afin d'évaluer les besoins qui sont les leurs.

C'est dans le but de la restitution du rapport synthèse sur l'évaluation des besoins des structures membres de la coalition DSSR, que l'association Avenir Nepad Congo a organisé une activité, le 23 Août 2019. Le draft 00 du rapport synthèse a été présenté par Carel Makita, Animateur communautaire qui a conduit l'enquête. Cela a donné l'occasion aux participants de châtier le texte, tant sur sa forme que le fonds, afin de l'améliorer. Sur les 14 membres de la coalition 12 avaient répondu à l'appel de l'Association Avenir NEPAD Congo a organisé le mardi 27 août 2019 à son siège de Brazzaville un atelier de validation des documents stratégiques de la commission plaidoyer. Cet atelier avait pour but de valider

les documents stratégiques de cette commission, notamment le plan d'action et la stratégie de plaidoyer. A la fin de l'activité, ces documents ont été validés avec amendement.

Le 08 novembre 2019, la commission plaidoyer de la coalition DSSR s'est retrouvée au siège de l'association. Cette réunion avait pour objectifs de désigner l'équipe qui devait effectuer une mission au Ministère de la Santé et de la Population, de la Promotion et de l'Intégration de la Femme au Développement. Au cours de cette réunion, on devait également identifier le porte-étendard lors de cette descente et préparer le message à délivrer lors de la descente. A la fin, une équipe de quatre personnes a été mise en place pour effectuer des descentes dans les différentes administrations afin de s'informer sur l'avant-projet de loi relatif aux droits des femmes.

RETRAITE ANNUELLE DU NEPAD 2019

Sur convocation du Coordinateur du bureau exécutif, le Dr. Etanislav Ngodi, la retraite annuelle de l'Association Avenir Nepad Congo s'est tenue du 20 au 23 décembre 2019 à Kinkala, Chef-lieu du département du Pool.

Dans le but de changer d'environnement de travail, de faire le bilan de ses activités annuelles et de préparer l'année suivante, l'association Avenir Nepad Congo organise depuis quatre ans des retraites dans l'arrière-pays. Une retraite est une bonne façon de faire le point et d'évaluer les progrès de la mise en œuvre du plan de travail annuel. C'est aussi l'occasion de sortir de la routine pour discuter des modifications à apporter et d'autres questions cruciales pour la structure. La retraite de 2019 avait pour objectifs: examiner et valider les rapports d'activités de 2019; finaliser les documents de politique en cours d'élaboration; examiner et valider le plan d'action, la stratégie de communication et le Plan de Travail et Budget annuel 2020.



Vue des participants à la retraite autour d'un cercle

Ont pris part à la retraite : le Coordonnateur; le chargé de programmes; les responsables des départements clés de l'organisation (communication, comptabilité, suivi-évaluation, logistique, administration) ; deux animateurs du projet GODH mis en œuvre à Dolisie ; quatre stagiaires et le président du Conseil d'administration soit un total de 14 participants.

A la session sur le renforcement des capacités institutionnelles, il était question d'examiner des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la structure.

La session sur le reporting 2019 avait consisté en l'examen et la validation des rapports des différents départements (Comptabilité, Communication, Programme, Logistique et Suivi-Évaluation). Cette rétrospective a pris en compte les activités des projets et quotidiennes de l'organisation. Des observations formulées ont porté sur les états financiers consolidés et compte de résultat, la non utilisation du logiciel Sage depuis son installation, le boostage des comptes des réseaux sociaux, notamment Facebook ; la cartographie des acteurs et fournisseurs et la nécessité d'utiliser efficacement les outils du Guide ELSA mise à sa disposition du personnel.



Vue des retraités de Kinkala 2019

Trois temps forts ont marqué cette retraite à savoir : la cérémonie d'ouverture, les travaux en plénière et en atelier, la cérémonie de clôture.



Photo de famille des participants à la retraite



Vue du présidium des travaux

La session sur la planification stratégique a donné lieu à l'examen et la validation du plan d'action 2020-2023, à l'identification des priorités de l'année 2020 et l'adoption du planning d'exécution des activités par département. Dans ce point, le Coordonnateur de l'Association Avenir Nepad Congo a présenté les quatre axes prioritaires de l'année 2020 à savoir : le programme Droits humains ; le programme Droits, la santé sexuelle et reproductive (DSSR) ; le programme Violences basées sur le genre (VBG) et le programme renforcement des capacités internes.

- Le Programme Droits humains sera structuré en trois volets: Education aux droits humains, accompagnement, orientation et prise en charge des victimes des violations des droits humains et Protection, assistance juridique et reporting des violations des droits humains.

- Le programme les Droits, santé sexuelle et de la reproduction (DSSR) mettra l'accent sur le plaidoyer pour un avortement sans risque en République du Congo, le suivi et accompagnement psychosociale des femmes enceintes e, la promotion de l'éducation sexuelle complète et de la planification familiale.

- Le Programme Violences basées sur le genre (VBG). mettra l'accent sur l'implémentation et le fonctionnement de deux Guichets Uniques Mobiles(GUM) dans le département du Pool et le renforcement du plaidoyer et lobbying en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo.



Vue des retraités

- Le programme renforcement des capacités se focalisera sur le renforcement continu des capacités du personnel en interne, le recyclage du personnel sur les logiciels comptables et la sécurité numérique.

A la fin des travaux en session, quelques recommandations ont été formulées. Il s'agit notamment de : l'organisation des ateliers de renforcement des capacités du personnel permanent et des stagiaires ; la redynamisation du réseau des membres volontaires de l'organisation; la mise en œuvre du Guichet Unique Mobile à Kinkala; la réorganisation de l'administration du Guichet d'Observation des Droits Humains à Dolisie ; la tenue de la session du conseil d'administration en premier trimestre de l'année 2020 ; l'élaboration de la nouvelle grille salariale qui sera mise en œuvre progressivement, le recrutement du personnel d'appui et la mise en place d'un comité de suivi des recommandations.

ETATS FINANCIERS 2019

Au cours de l'année 2019, l'Association Avenir NEPAD Congo a enregistré des recettes estimées à un montant de : cent quatre millions neuf cent vingt-neuf mille cinq cent six Francs CFA (104 929 506 FCFA), soit cent cinquante-neuf mille neuf cent soixante-quatre (159 964) Euros provenant des subventions des bailleurs de fonds. 68% des dépenses ont été consacrées à la mise en œuvre des activités, des missions selon le Plan de travail et budget annuel. Dans ce rapport annuel nous allons faire le point des activités réalisées et nous présenterons de manière brève le bilan réalisé de l'année 2019 et les différentes tâches effectuées.

1-Les comptes bancaires

L'Association Avenir NEPAD Congo a ouvert en août 2017 deux comptes bancaires logés à la Banque UBA à l'exception du compte principal ouvert en 2016 dans la dite banque. Cette dernière est une banque nigériane en République du Congo. Les mécanismes de logements de fonds à la banque sont effectués selon les procédures de gestion comptable admises par l'OHADA. L'entrée et la sortie des fonds et la gestion de la caisse se font de manière transparente. L'entrée des fonds par chèque ou virement bancaire est enregistrée dans le Livre de compte bancaire. Les sorties de fonds sont régulées par les textes réglementaires de l'Association Avenir NEPAD, qui font du Coordonnateur, l'ordonnateur principal avec un cosignataire qui est soit le Comptable ou le Chargé de Programme.

2-Les outils de gestion

L'Association Avenir NEPAD, dans le cadre de sa gestion comptable a mis en place le manuel de procédures qui permet de réguler les différentes procédures de l'Association tant dans les différents rapports financiers des activités réalisées. Aussi il y a les supports qui permettent la bonne exécution des activités au niveau de la comptabilité à savoir l'état de besoin, le bon de décaissement, la fiche de décaissement, le bon de transport, l'autorisation de décaissement, l'autorisation de retrait sur compte et bien d'autre. Dans les outils de gestions le journal caisse ; les brouillards de banque, les fiches de stock.

3-Administration

Au niveau de l'administration nous avons la gestion du personnel. Il y'a un classeur mis en place pour récapituler toutes les pièces dans le dossier de chaque agent.

-Le classeur du personnel il comprend toutes les pièces sur le personnel à savoir les contrats qui sont faits en deux exemplaires, les CV, les casiers judiciaires, certificats de nationalité, les diplômes, les demandes de permission, d'absence, les demandes d'avance sur salaire ainsi que les rapports mensuel.

-Les frais de fonctionnement ont légèrement augmentés par rapport au mois précédent ; cette variation est simplement due à l'augmentation du personnel et aux différentes activités à mener.

COMPTE RESULTATS

CHARGES

Salaires fixes	37 880
Loyers et charges directs	1 664
Internet et communication	1 547
Activités (projets et programmes)	108 201
Missions et déplacements	4 482
Fournitures et consommables	746
Equipements et matériels	4 610
Prestations de services	339
Assurance et charges sociales	495
<hr/>	<hr/>
Total Charges	159 964 Euros
<hr/>	<hr/>

PRODUITS

Subvention des bailleurs (AmplifyChange, Freedom House)	155 982
Cotisation des membres	1 982
Dons et legs	1 000
<hr/>	<hr/>
Total Produits	159 964 Euros
<hr/>	<hr/>

BILAN COMPTABLE

Actifs

1-Actifs immobilisés

- <i>Immobilisations incorporelles</i> (concession, brevets, licences, logiciels, frais recherche)	1 534
- <i>Immobilisations corporelles</i> (constructions, matériels et outillages, matériel de transport, bureau, informatique, mobiliers, biens projets.	29 100
- <i>Immobilisations financières</i> (avances et prêts accordés, participations évaluées, créances rattachées et autres titres immobilisés)	3 036

2-Actifs circulants

- <i>Stocks et-en cours</i> (appro fournitures bureaux et consommables, acomptes sur commandes)	8 500
- <i>Créances clients</i> (factures non réglées, comptes rattachés, capital souscrits- non versés, autres.)	80 087
- <i>Disponibilités</i> (solde du compte en banque, montant en caisse, valeurs mobilières de placement)	37 707

Total Actifs

159 964 Euros

Passifs

1-Capitaux propres

- <i>Capital social</i> (Primes diverses, écarts de réévaluation, écart d'équivalence)	2 500
- <i>Réserves</i> (réserves contractuelles et statutaires, reports à nouveau)	13 000
- <i>Résultats de l'exercice</i> (subventions d'investissement, provisions réglémentées, etc.)	132 786

2-Dettes

- <i>Emprunt bancaires</i> (autres emprunts obligatoires, établissements crédits, avances et acomptes non versés)	5 833
- <i>Dettes fournisseurs</i> (fournisseurs et comptes rattachées, factures non parvenues)	1 200
- <i>Dettes fiscales et sociales</i> (charges personnels à payer, produits constatés d'avance)	4 645

Total Passif

159 964 Euros

Suivez-nous sur
Association Avenir NEPAD Congo
37 Rue Sitabi, Château d'Eau, Nganguouoni, Makelekele, Brazzaville
Tel 00242 05 522 35 18/ 06 663 57 56
Email : info@avenirnepadcongo.com
Site web: www.avenirnepadcongo.com
Copyright 2018





2019

